

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE

COMPTE RENDU Réunion des membres – Le 5 mars 2024

Vous trouverez ci-dessous les différents points abordés lors de la dernière réunion des membres du Conseil de Quartier.

1/ RENCONTRE AVEC LE MAITRE-COMPOSTEUR DE CCA – INFORMATIONS GÉNÉRALES

En réponse à l'invitation d'une des membres du Conseil de Quartier, nous avons reçu le maitre-composteur de CCA.

Recruté spécifiquement par Concarneau Cornouaille Agglomération, il veut mettre en place un service de valorisation de déchets organiques par le déploiement de composteurs sur le territoire communautaire.

Dépendant du Service Déchets, il travaille en partenariat avec la commune et CCA pour expliquer aux citoyens la méthodologie et les processus de l'installation et du bon usage d'un composteur.

La loi stipule que : « les collectivités territoriales sont tenues de proposer une solution de tri organique ».

Ceci suppose que l'on puisse utiliser un service de manière régulière et en proximité.

Pour ce faire, le maitre-composteur se rapproche des services Espaces Verts et Voirie de la collectivité afin de déterminer les parcelles d'espaces publics pouvant recevoir un composteur. L'endroit doit être plat ou aplani, sur herbe ou bitume décaissé et aménagé en lieu propice. Dans tous les cas, il faut rechercher aussi sous la surface la présence éventuelle de réseaux souterrains, de béton ancien ou tout autre frein à l'installation. Une accessibilité pour les véhicules d'entretien est indispensable. La validation n'intervient que sous l'autorité finale de la mairie.

L'édifice en bois mesure 1 mètre en hauteur, 3 mètres de longueur et 1 mètre de largeur. Le centre de la structure concentre le broyat à étaler par les employés dédiés dans les deux compartiments accolés de chaque côté, couverts et cadenassés. Après l'information d'utilisation efficace, optimale des bonnes pratiques à observer, le code d'ouverture du cadenas est délivré pour le secteur où demeure l'usager en lui confiant la responsabilisation de ses activités.

Les infiltrations d'eau entre les lamelles du bois, la macération qui provoque la levée de température et entraîne la production d'humidité interne, crée avec le broyat une matière idéale pour fabriquer un compost de bonne qualité. Quand le compost est prêt, il est possible d'en recevoir sur demande, une quantité individuelle. L'excédent servira à la commune, aux jardins partagés, aux Zones d'Activités Concertées de CCA. M. TAUSSAT travaille toujours sur l'exutoire qui doit retourner en réemploi. Il ambitionne d'atteindre l'installation de 120 sites sur la commune, avec des installations spécifiques pour la restauration scolaire et des collectifs pour immeubles en se rapprochant des bailleurs sociaux.

Le composteur de secteur peut recevoir toutes épluchures ou restes de légumes, agrumes, coques de fruits secs, noyaux y compris avocats, filtres avec marc de café, dosettes compostables, pas celles en plastique, à proscrire.

Les os, viandes, poissons, crustacés, pain en raison de sa moisissure qui empêche sa décomposition, doivent aller dans la poubelle noire. Le pain sec peut s'utiliser aussi chez soi sous forme de chapelure, de pain perdu...

Tout le matériel est donc fourni, son montage et la formation assurés par le service, il coûte 800 euros pièce et absorbe 3 à 4 tonnes de déchets alimentaires par an, tout en soulageant la collecte des poubelles noires et l'incinération associée.

2/ NUISANCES CONNUES LIÉES AU COMPOSTAGE ET SOLUTIONS

1 - LES ODEURS :

Si l'apport se fait correctement, cela ne doit pas sentir mauvais. Il faut donc fragmenter les gros morceaux de légumes, déchiqueter, tailler, couper en dés grossiers les déchets avant le dépôt. Il ne faut pas laisser en tas, mais étaler à l'aide de la griffe prévue dans le composteur. Après, une odeur d'humus, de sous-bois, peut se dégager.

2 - LES MOUCHERONS :

Leur présence et installation révèle la présence de fruits et épluchures sucrées. Il faut donc recouvrir ces pièces avec du broyat et veiller à les enfouir en rajoutant en continu à chaque passage.

3 - LES RATS :

Les rats viennent nicher à cet endroit agréable pour eux en raison de la chaleur dégagée par le composteur. Chaque appareil comporte donc un grillage à faible maillage et grande résistance. Un entretien rigoureux autour de la structure doit être effectué régulièrement par le service, pas de présence de hautes herbes. La cohabitation raisonnée peut se gérer collectivement en bonne intelligence.

3 / CONCLUSION DE LA RENCONTRE

Le maître-composteur nous a tous captivés par sa présentation sérieuse, solide, étayée par son expérience passée qu'il sait mettre au service de notre territoire. Il pratique aussi un humour délicieux qui nous a fait partager de bons éclats de rire en vantant nos déchets, fumier, humus, rats, moucheron et délicates odeurs. Un vrai bon moment dans une ambiance de plaisir, allez, rigolade, dont nous l'avons bien chaleureusement remercié !

3 / QUESTIONS DIVERSES

- **Démission de membre :** la dernière démission d'un membre a-t-elle bien été entérinée ? Son remplacement est-il envisagé et si oui, à quelle date ?
- **Stationnement rue du Général Morvan :** Les places de stationnement le long de l'école n'étaient pas disponibles pour se garer pendant les vacances scolaires, bien que les potelets aient été enlevés, des panneaux disposés en empêchaient l'usage. Quelle en était la raison ?
Ces emplacements auraient été très utiles pendant les travaux rue Berthou.

Si vous souhaitez exprimer vos remarques ou souhaits auprès du conseil de quartier, adressez un mail avec vos coordonnées (téléphone + mail) à conseildequartier.centreville@gmail.com afin qu'un membre puisse prendre contact avec vous.